

Collectif national RASED

Paris, le 10 février 2014

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Education Nationale,
de la Jeunesse et de la Vie Associative
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Les membres du Collectif RASED

*Association française
des psychologues de
l'éducation nationale
(AFPEN)*

*Fédération nationale
des associations de
Maîtres « E »
(FNAME)*

*Fédération nationale
des Rééducateurs de
l'éducation nationale
(FNAREN),*

*Association des groupes
de soutien au soutien
(AGSAS),*

*Association Nationale
des Conseillers
Pédagogiques
(ANCP),*

*Institut Coopératif de
l'Ecole Moderne –
Pédagogie Freinet
(ICEM),*

*Confédération générale
du travail-Education
(CGT-Educ'Action),*

*Syndicat général de
l'éducation nationale
(SGEN-CFDT),*

*Syndicat des
enseignants
(SE-UNSA),*

*Syndicat de l'inspection
de l'éducation nationale
(SIEN-UNSA),*

*Syndicat national des
personnels de
l'inspection
(SNPI-FSU),*

*Syndicat national
unitaire des instituteurs
et professeurs d'école
(SNUipp-FSU),*

*Solidaire Unitaire
Démocratique-
Education
(SUD-Education)*

Monsieur le Ministre,

Nous prenons acte de votre courrier daté du 29 janvier par lequel, à la suite du chantier métier RASED, vous confirmez votre objectif de « *renforcer l'action des enseignants spécialisés des RASED* ». Vous y précisez que le travail en équipe et en réseau des enseignants spécialisés se trouve maintenant conforté. Vous avez demandé aux « *recteurs d'académies d'élaborer une cartographie des besoins (notamment dans l'éducation prioritaire), et de relancer la formation pour répondre aux vacances de postes et aux postes créés ...* »

Le travail en réseau est, comme vous le rappelez, fragilisé par les suppressions de postes massives effectuées entre 2008 et 2012. Sa reconstruction passera nécessairement par des créations de postes et surtout des départs en formation CAPA-SH en option E et G et de psychologues. La seule mise en place des « pôles ressources » nécessitera des créations de postes compte tenu de la disparition dans certaines circonscriptions de personnels spécialisés option E ou option G (voire les deux types) et de la surcharge de travail des psychologues de l'Education Nationale.

Nous sommes aujourd'hui dans l'attente d'une traduction dans les faits des orientations de votre courrier. Les retours actuels des académies et des départements, dans le cadre des premières discussions sur les cartes scolaires et les départs en formation, ne donnent pas de signaux forts en ce sens et semblent plutôt indiquer une poursuite de la limitation des départs en stage. A ce titre, nous souhaiterions avoir des précisions sur les instructions que vous avez données aux recteurs concernant la relance de la formation et les créations de postes.

Dans l'attente d'une clarification sur ces points, nous suivrons de près le travail sur la cartographie des besoins à partir d'un cadrage national que vous avez annoncé.

A l'issue du chantier métier RASED qui installe et organise les missions des personnels autour d'un « pôle ressource de circonscription », nous demandons qu'une circulaire nationale vienne clarifier et préciser le contenu et les prérogatives de chacun. Nous craignons que les personnels rattachés à ce pôle soient réduits à la fonction d' « experts » destinés à intervenir dans les

**Boîte
aux lettres
et contact
du**

**Collectif
national
RASED**

situations d'urgence, ne permettant plus de s'inscrire dans le temps long que nécessite une aide spécialisée et psychologique efficace, dans les domaines de la prévention comme de la remédiation. Le travail d'équipe nécessaire à ces actions doit pouvoir être garanti, ce qui suppose la possibilité d'une organisation en antennes sur la base d'un projet de réseau assurant la coordination et l'ajustement des aides proposées aux élèves, aux équipes enseignantes et aux familles au plus près des besoins du terrain.

FNAME

**Thérèse
Auzou-Caillemet**

thereseauzoucaillemet
@gmail.com

Nous souhaitons donc, Monsieur le ministre, que vous apportiez des précisions et des réponses à nos interrogations.

Dans l'attente de celles-ci, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre dévouement pour le Service Public d'Education.

Le Collectif national RASED